



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## 140<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Washington, D.C., ÉUA, 25-29 juin 2007*

---

*Point 5.2 de l'ordre du jour provisoire*

CE140/20 (Fr.)

9 mai 2007

ORIGINAL : ANGLAIS

### PLAN DIRECTEUR D'INVESTISSEMENT

#### **Introduction**

1. Au titre des efforts globaux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour améliorer le processus de planification, de budgétisation et d'exécution de son programme immobilier et de son infrastructure de technologie de l'information (TI) dans le monde, de nouveaux efforts sont en cours pour assembler un plan directeur d'investissement détaillant ses actifs existants et identifiant les besoins financiers futurs. L'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) participe à cet exercice d'évaluation et de planification parce que l'immobilier et la technologie de l'information de l'Organisation requièrent un financement constant pour maintenir l'infrastructure qui appuie les opérations de l'Organisation.

2. L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), qui impacteront la manière selon laquelle les Nations Unies et leurs agences spécialisées rendent compte et font rapport des actifs immobilisés. Actuellement, tous les actifs sont « passés en charge » immédiatement après leur achat, indépendamment de leur valeur et de leur vie utile. Les actifs non consommables, tels que les véhicules et l'équipement de technologie de l'information, sont inventoriés et déclarés dans une note aux états financiers. L'élaboration du Plan directeur d'investissement dotera l'OPS d'une information très complète concernant l'inventaire de ses actifs et lui permettra de satisfaire les normes IPSAS qui nécessiteront la capitalisation et la dépréciation de ces actifs.

#### **Planification et budget programme biennal**

3. L'OPS a entrepris un exercice de planification d'évaluation des besoins à court et à long terme pour les projets immobiliers et de TI ainsi que pour les remplacements et les réparations. Historiquement, l'OPS a traité ces domaines sur une base ponctuelle, mais

l'Organisation souhaite régulariser le processus de planification et traiter la maintenance des bâtiments et de l'infrastructure liée à la TI d'une manière plus délibérée.

4. Afin d'améliorer le processus de planification et de budgétisation, l'OPS reçoit continuellement des informations provenant de tous de bureaux, indépendamment du statut de propriété de ceux-ci et elle recueille les estimations sur les améliorations majeures requises sur une période de dix ans. Un exercice similaire est entrepris par les Services de technologie de l'information (ITS) pour l'information concernant les besoins de l'infrastructure liée à la technologie. L'objectif est de développer un plan directeur d'investissement identifiant les besoins, quelle que soit la source de l'appui financier. Le financement pour les réparations majeures aux propriétés appartenant à l'OPS sera vraisemblablement lié au Plan directeur d'investissement de l'OPS, alors que le financement pour les réparations aux autres emplacements nécessitera une combinaison de budget programme biennal (BPB) et d'autres sources de financement.

5. Il est important que les résultats de cet exercice de planification soient intégralement quantifiés et que des mécanismes stables de financement soient identifiés pour répondre aux besoins continus de l'Organisation. Par conséquent, le Plan directeur d'investissement, qui sera constamment mis à jour sur un cycle à horizon mobile de dix ans, doit être directement incorporé dans le processus de planification et de financement du budget programme biennal.

### **Programme immobilier**

6. Le programme immobilier de l'OPS se divise en trois catégories de propriétés : a) les propriétés appartenant à l'OPS, b) les propriétés qui sont fournies à un coût faible ou nul par les États Membres, et c) les propriétés qui sont louées directement par l'OPS.

7. La maintenance systématique pour les neuf propriétés appartenant à l'OPS, qui comprennent huit bureaux de pays et le bâtiment du Siège à Washington, D.C., est financée par le budget programme biennal à chaque emplacement. Les réparations majeures pour les bureaux de pays ont été minimales au cours des dernières années. Les rénovations au bâtiment du Siège de Washington, D.C., qui ont été considérables, ont été complétées par le Fonds des biens immobiliers de l'OPS avec des contributions du Fonds immobilier de l'OMS.

8. Au cours de la période biennale correspondant à 2004-2005, le Fonds des biens immobiliers de l'OPS a reçu un transfert de US\$ 300.000 du compte de revenu locatif des bâtiments conformément à la résolution CD31.R12 du 31<sup>e</sup> Conseil directeur en 1985. Les dépenses pour les projets majeurs de maintenance et les réparations ont atteint \$386.741, ce qui a fait baisser le solde disponible dans le Fonds des biens immobiliers de l'OPS à \$253.256 à compter du 31 décembre 2006.

9. En 2005, suivant l'exemple de l'OMS, l'OPS est passée d'une période de planification de cinq ans à une période de dix ans, parce que le nombre de projets de réparation de bâtiments était si élevé et si coûteux que l'achèvement sur une période de temps plus courte n'était pas réaliste. Le Plan directeur d'investissement de l'OPS (à partir du 9 février 2007) identifie un total de \$8.011.778 pour les réparations et les rénovations majeures, y compris \$6.721.000 pour le bâtiment du Siège de Washington, D.C., ce qui témoigne de ses grandes dimensions, de son âge et de sa valeur immobilière. Huit cent quatorze mille dollars (\$814.000) supplémentaires sont requis pour les huit bureaux de pays appartenant à l'OPS, et \$476.778 sont requis pour des rénovations majeures dans des bâtiments soit fournis par les États Membres soit des bâtiments à bail commercial. (Voir Annexe I.)

10. Les besoins cités dans le Plan directeur d'investissement de l'OPS sont compris dans le plan directeur décennal intégré de l'OMS pour considération de financement. Toutefois, en raison de l'extrême pénurie de fonds au niveau mondial de l'OMS, l'OPS reçoit actuellement l'approbation pour un projet par période biennale.

11. Les projets du passé ont compris la rénovation majeure du bâtiment du Siège de Washington, D.C., en 1999-2001. Les plans futurs pour le bâtiment de Washington, D.C., comportent le remplacement de l'équipement de câblage et électronique et du système audio et de traduction dans les salles de conférence, la modernisation des ascenseurs et du toit originaux, et les réparations des drains de la « plaza ». Alors que les bâtiments des bureaux de pays sont plus petits et généralement dans de bonnes conditions, ils nécessiteront des réparations substantielles pour les toits et les systèmes d'électricité et de plomberie, ainsi que des améliorations de sécurité pour la conformité à MOSS.

### **Programme de technologie de l'information**

12. Actuellement, les ordinateurs de bureau (PC) sont financés centralement par le Fonds des actifs physiques pour le Bureau régional et les bureaux de pays en fonction d'un « cycle de vie » d'environ cinq ans. De plus, toutes les applications Microsoft (serveurs/système d'exploitation/ base de données/MsOffice), logiciels antivirus, secours informatique et antipollupostage pour e-mail, coupe-feux, unités de soutien par bandes enregistrées et trois serveurs (pour les applications institutionnelles) sont financées et achetées au niveau central. Au Siège seulement, toutes les licences de logiciels institutionnels supplémentaires, le réseautage et les matériels/logiciels de télécommunications sont également achetés et financés par le Fonds des actifs physiques.

13. Les bureaux de pays de l'OPS financent des projets de technologie de l'information supplémentaires avec les budgets programmes biennaux de leurs bureaux de pays. Il arrive souvent que ce financement est insuffisant, ce qui a pour résultat que

ces bureaux ont des programmes de technologie de l'information inférieurs aux normes pour appuyer les activités de coopération technique de l'OPS. De plus, un grand nombre de pays ont une connectivité internet inférieure aux normes ce qui provoque des problèmes de connectivité et l'incapacité d'utiliser de manière efficace et rentable les logiciels relatifs à l'Organisation.

14. Le Fonds des biens immobiliers, qui existe depuis 13 ans, a un plafond établi à \$5,6 millions. Son solde au 31 décembre 2006 était de \$2,2 millions. Il est financé par les ressources financières disponibles provenant du budget programme biennal à la fin de la période biennale. Toutefois, il n'y a pas de source durable de financement sur le long terme pour assurer que l'infrastructure de la technologie d'information est maintenue d'une manière efficace et rentable par rapport au coût. Il est important de noter qu'il n'existe pas de fonds similaire de l'OMS pour les actifs liés à la technologie de l'information duquel l'OPS peut recevoir une allocation financière supplémentaire.

### **Options de financement**

15. Les mécanismes de financement en place pour les infrastructures physiques et technologiques ne sont pas suffisants pour satisfaire les demandes des prévisions. Par conséquent, l'OSP étudie des mécanismes de financement traditionnels, mais aussi novateurs, pour assurer l'Organisation de niveaux adéquats tant pour les besoins prévus que pour les besoins extraordinaires, mais qui nécessitent l'appui de l'Organe directeur. Étant donné que la maintenance de ces infrastructures fait partie des opérations de l'Organisation, un certain niveau de financement doit être compris dans le budget programme biennal pour les deux fonds secondaires.

16. Le Fonds des biens immobiliers actuel de l'OPS reçoit un transfert de \$300.000 à chaque période biennale provenant du compte de revenu locatif des bâtiments (pour 2121 Virginia Avenue) conformément à la résolution CD31.R12 du 31<sup>e</sup> Conseil directeur en 1985, et également grosso modo \$100.000 par période biennale pour la location de l'espace de la tour de téléphonie cellulaire au bâtiment du Siège. Il s'agit là d'un montant fourni par le Fonds des biens immobiliers de l'OMS, qui se montait en moyenne à \$250.000 au cours de chacune des trois dernières périodes biennales. Tous ces fonds continueraient à être utilisés pour des projets cités dans le fonds secondaire immobilier.

17. Toutefois, il existe peu d'autres sources potentielles de revenu disponibles pour ces fonds secondaires. Les coûts d'appui au programme sont actuellement entièrement engagés pour les salaires et les coûts administratifs à l'appui des initiatives extrabudgétaires. Le financement du revenu divers qui est dans les limites du niveau inscrit au budget du revenu divers n'est pas une option du fait qu'il est inclus dans le budget programme biennal tel qu'approuvé par les Organes directeurs. Le revenu inscrit

au budget régulier qui se trouve en excès par rapport à l'appropriation autorisée du budget régulier pourrait être utilisé, si les Organes directeurs l'approuvent.

18. En réponse aux préoccupations exprimées par les membres du Sous-Comité du programme, du budget et de l'administration sur la proposition consistant à utiliser les ressources excédentaires du budget programme biennal de l'Organisation comme source de financement, le Secrétariat souhaite clarifier que les ressources excédentaires peuvent se produire dans deux domaines. L'un est le revenu du budget régulier (revenu divers et évaluations) reçu en excédent des appropriations du budget régulier. L'autre est constitué par les soldes restants du budget régulier approuvé et exécuté. Dans les deux cas, ces fonds ne représentent pas un fait précité de l'activité du programme, mais ils représentent plutôt des fonds qui ne peuvent plus être dépensés sur les activités du programme ou qui sont en excès des niveaux budgétaires approuvés. Ils représentent la meilleure opportunité de l'Organisation de garantir un financement pour une initiative telle que le Plan directeur d'investissement et ils devraient être considérés comme une source possible de financement pour le Plan directeur d'investissement.

### **Résumé**

19. La maintenance de l'immobilier et de l'infrastructure en technologie de l'information de l'Organisation est vitale à son fonctionnement ininterrompu. Par conséquent, un exercice de planification très complet des besoins sur le court et le long terme s'avère critique. De plus, un plan de financement approprié et durable doit être fourni en fonction du Plan directeur d'investissement pour assurer que ces besoins peuvent être satisfaits sans affecter le programme de travail régulier de l'Organisation.

### **Proposition**

20. Le Secrétariat de l'OPS propose qu'un Fonds directeur des dépenses et équipement soit établi avec deux fonds secondaires séparés : a) Immobilier et équipement pour les bâtiments, améliorations pour les bâtiments et équipement; et b) Technologie de l'information pour l'infrastructure de la technologie de l'information. Le Fonds directeur des dépenses et équipement remplacerait le Fonds des biens immobiliers et le Fonds des actifs physiques qui sont en place actuellement.

21. Le Fonds directeur des dépenses et équipement — biens immobiliers et équipement financerait les rénovations/réparations de projets dépassant \$15.000 aux a) emplacements fournis par les États Membres où l'OPS porte la responsabilité des réparations/rénovations majeures dans le cadre de l'accord bilatéral; b) bureaux loués par l'OPS; et c) espaces de bureaux ou bâtiments appartenant à l'OPS.

22. Le Fonds directeur des dépenses et équipement -technologie de l'information fournirait le financement pour le remplacement systématique d'articles liés au câblage et à l'infrastructure, l'équipement de télécommunications, et les matériels et logiciels informatiques. Le coût prévu pour les dix prochaines années est d'environ \$18.131.000, soit \$810/an/membre du personnel pour maintenir un programme de technologie de l'information mis à jour. (Voir Annexe II.) Ces chiffres tiennent compte des coûts actuels, mais ils pourraient changer en raison des progrès rapides de la technologie.

23. Les deux fonds secondaires seraient séparés et distincts, chaque fonds secondaire possédant des sources de financement spécifiques. Afin de maintenir l'intégrité et l'indépendance des fonds secondaires, les transferts entre eux seraient interdits. Cette indépendance et l'intégrité des fonds secondaires est cohérente avec les opérations du Fonds des biens immobiliers et du Fonds de capital pour équipement existants de l'OPS.

24. Afin de simplifier les sources de financement et de répondre aux recommandations du Sous-Comité des programmes, du budget et de l'administration du Comité exécutif sur les plafonds de chaque fonds, le Secrétariat recommande que les ressources minimums approuvées pour la période biennale 2008-2009 soient de \$1,6 million pour le fonds secondaire biens immeubles et équipement et de \$4,7 millions pour la technologie de l'information. Les ressources futures seront déterminées par le Comité exécutif, en fonction des propositions faites par le Secrétariat au Sous-Comité des programmes, du budget et de l'administration du Comité exécutif. Toutefois, il est envisagé que les montants des périodes biennales tiendraient compte des besoins décrits dans les annexes respectives, tels qu'amortis sur cinq périodes biennales.

25. Les plafonds des fonds secondaires respectifs seraient de \$2 millions pour les biens immeubles et équipement et de \$6 millions pour la technologie de l'information.

### **Mesures à prendre par le Comité exécutif**

26. Le Comité exécutif est prié :

- a) D'approuver l'établissement d'un Fonds directeur des dépenses et équipement avec deux fonds secondaires, immobilier et équipement, et technologie de l'information, pour financer le Plan directeur d'investissement. Ce Fonds directeur des dépenses et équipement remplacera le Fonds des biens immobilier et le Fonds de capital pour équipement actuels de l'OPS, et les soldes des deux fonds secondaires seront transférés au Fonds directeur des dépenses et équipement le 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- b) D'approuver le financement du Fonds directeur des dépenses et équipement à partir des sources suivantes :

- Une affectation du budget programme biennal;
  - Le revenu dérivé de la location des locaux de l'Organisation, y compris le revenu du bail foncier du bâtiment de 2121 Virginia Avenue (à affecter au Fonds biens immeubles et équipement).
- c) D'approuver l'utilisation des fonds non dépensés du budget programme régulier biennal de l'Organisation restants à la fin de la période biennale.

Annexes

**FOND DIRECTEUR DES DÉPENSES ET ÉQUIPEMENT**  
**ESTIMATION DES COUTS D'INFRASTRUCTURE DES BÂTIMENTS 2007-2016**

<i>Emplacement</i>	<i>Total</i>	<i>Bail commercial</i>	<i>Fourni ou loué par le MS</i>	<i>Propriété de l'OPS</i>
Argentine	\$76.000,00			\$76.000,00
Belize	\$6.500,00	\$6.500,00		
Bésil	\$300.000,00			\$300.000,00
Colombie	\$5.000,00	\$5.000,00		
Équateur	\$12.000,00	\$12.000,00		
El Salvador	\$44.850,00	\$44.850,00		
Guatemala	\$60.000,00			\$60.000,00
Guyana	\$55.828,00		\$55.828,00	
Haïti	\$20.000,00			\$20.000,00
Jamaïque	\$25.000,00		\$25.000,00	
Nicaragua	\$36.000,00		\$36.000,00	
Paraguay	\$71.300,00			\$71.300,00
République dominicaine	\$191.600,00		\$191.600,00	
Venezuela	\$85.000,00			\$85.000,00
Washington DC - Siège	\$6.721.000,00			\$6.721.000,00
<b>Total</b>	<b>\$7.710.078,00</b>	<b>\$68.350,00</b>	<b>\$308.428,00</b>	<b>\$7.333.300,00</b>



**FONDS DIRECTEUR DES DÉPENSES ET ÉQUIPEMENT  
INVESTISSEMENT DANS LES MATÉRIELS ET LES LOGICIELS  
BUREAUX DE PAYS ET SIÈGE DE L'OPS**

<b>Type d'investissement</b>	<b>Période biennale 2008/09</b>	<b>Période biennale 2010/2011</b>	<b>Période biennale 2012/2013</b>	<b>Période biennale 2014/2015</b>	<b>Période biennale 2016/2017</b>
Cycle de remplacement des PC	\$840.800	\$840.800	\$840.800	\$840.800	\$840.800
Systèmes téléphoniques (PBX)	\$830.000	\$255.000	\$70.000	\$30.000	
Cycle de remplacement des serveurs de fichiers	\$775.000	\$350.000	\$350.000	\$350.000	\$350.000
Mécanismes de secours		\$100.000	\$175.000		
Coupe-feux	\$100.000		\$100.000		
Câblage	\$50.000	\$50.000	\$50.000	\$300.000	\$50.000
Autre infrastructure (routeur, aiguillage)	\$50.000	\$50.000	\$50.000	\$100.000	\$50.000
Périphériques (imprimante, envoi numérique)	\$444.000		\$474.000		\$474.000
Logiciel	\$1.580.000	\$1.580.000	\$1.580.000	\$1.580.000	1.580.000
Total	\$4.669.800	\$3.225.800	\$3.689.800	\$3.200.800	\$3.344.800
				<b>Total</b>	<b>\$18.131.000</b>

---